

Non aux usines à bébés

Category: Santé

écrit par jmfouquer | 8 mars 2023

Un récent rapport présenté à l'Académie de Médecine(« [Planification d'une politique en matière de périnatalité en France : Organiser la continuité des soins est une nécessité et une urgence.](#) »)) préconise la fermeture des maternités réalisant moins de 1 000 accouchements par an au motif que la sécurité des femmes et des nouveau-nés n'y serait pas assurée.

Il y a 25 ans, le plan « Kouchner », alors Secrétaire d'État à la santé du gouvernement Jospin, avait déjà conduit à la fermeture des maternités réalisant moins de 300 accouchements par an. L'argument alors utilisé était qu'au-dessous de ce seuil, les praticiens auraient perdu en compétences, mettant en danger la sécurité des patientes et de leur enfant. Par la suite, avec le même argumentaire, ce seuil a été remonté de fait et des établissements réalisant plusieurs centaines d'accouchements ont vu leur activité interrompue par les ARS. Aujourd'hui, c'est un chiffre de 1 000 naissances qui est dans les tuyaux ! Où s'arrêtera cette course à la concentration ?

Les justifications mises en avant par ce rapport ne tiennent pas. Rien ne démontre scientifiquement qu'il y a plus de risque à accoucher dans une petite maternité que dans une grosse. Des études contradictoires existent sur le sujet. De plus, l'éloignement géographique allongerait les temps d'accès à une prise en charge médicale et induirait des risques certains pour la mère et l'enfant en cas d'accouchement difficile. C'est le regroupement de tous les accouchements dans des maternités de niveaux 2 et 3 censées répondre à des besoins spécifiques pour le suivi de grossesse, l'accouchement et la surveillance néonatale qui peut présenter un danger. Les préconisations de ce rapport font aussi l'impasse sur le

besoin d'humanité et de bienveillance qui doit entourer la naissance alors que les temps d'hospitalisation des jeunes mères se réduisent parfois au-delà du raisonnable. Accompagner la naissance ne se résume pas à la mise en œuvre d'actes techniques.

Enfin, c'est une mauvaise réponse à l'asphyxie de notre système public de santé entretenu depuis trop longtemps par les gouvernements successifs : manque récurrent de médecins, de sagefemmes (50 % exercent désormais en libéral), d'infirmier·ères, d'aide-soignant·es... Dans les maternités, comme dans les autres spécialités médicales, le scénario qui nous attend, c'est qu'à coup de créations de postes à temps partagé et de conventions de partenariats déséquilibrées, les hôpitaux dits de « référence » pompent les ressources des établissements de proximité au détriment des besoins de la population des zones dites « périphériques ».

Nul doute que les gouvernants sauront utiliser la parole des « experts » auteurs de ce rapport pour accentuer leur entreprise de casse de l'hôpital public. Il y a urgence à rompre avec ces politiques et à s'interroger sur la réouverture de maternités de proximité, avec embauche des personnels soignants nécessaires à leur fonctionnement.

La commission santé Sécurité Sociale d'ENSEMBLE !

Pour compléter, vous pouvez consulter sur notre site :

- « Notre journée mondiale de la santé »
- Pour que vive la Sécurité Sociale !